

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES PATRIARCALES FAITES AUX FEMMES : NOUS NE VOULONS PLUS ATTENDRE!

Partout dans le monde, au travail, à la maison, dans la rue : les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes et aux minorités de genre restent une réalité insupportable. Elles ne viennent pas de nulle part : elles découlent d'un système de domination : le patriarcat ! Violences conjugales, violences sexuelles, violences sexistes au travail, violences intra-familiales touchent en immense majorité les femmes. Ce système patriarcal qui les génère et les perpétue est la première cible de la lutte à mener. Depuis plusieurs années, Macron se contente de modifications juridiques à la marge sur ce sujet, sans donner les véritables moyens d'éradiquer ces violences. Nous pouvons, nous devons agir !

3 milliards pour que les femmes ne subissent plus les violences sexistes et sexuelles, c'est donc trop demander ?*

La rigueur budgétaire que la Macronie et ses alliés tentent de nous imposer ne pourra qu'accroître ces violences. Au-delà du fait que les femmes sont toujours plus impactées par les coupes budgétaires, ce sont aussi les associations qui en payent le prix. En particulier celles qui luttent contre les violences et accompagnent les victimes au quotidien. Alors que le nombre de femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales n'a jamais été aussi haut (en hausse de 11 % en un an selon les chiffres du ministère de l'Intérieur), les subventions des associations diminuent drastiquement, le système d'aide est saturé. 40 % des victimes qui demandent un hébergement sont ren-

voyées chez elles, donc confrontées à un conjoint violent.

Quant à la prise en charge des plaintes, là encore les améliorations se font attendre. Les moyens manquent, notamment en matière de formation des forces de l'ordre, l'État ne les prenant plus en charge financièrement depuis janvier !

Pour Solidaires, il est aussi nécessaire d'agir contre les violences conjugales et leurs conséquences sur nos lieux de travail. En sensibilisant l'ensemble du personnel, on permet une meilleure détection et orientation des salariées concernées. Les entreprises comme les administrations doivent prendre des mesures d'actions sociales et administratives pour aider matériellement les victimes (logement, prise en charge des frais juridiques, aménagement d'ho-

raires, facilités de mutation, congés rémunérés pour faire des démarches...).

Sexisme et culture du viol, toujours ancrés dans la société...

La question spécifique des violences sexuelles n'avance pas ou si peu. Avec l'un des plus petits budgets de l'État, aujourd'hui, les moyens manquent toujours cruellement. Le nombre de victimes de violences sexuelles enregistrées a doublé sur la période depuis 2016, et ça n'est que la partie émergée !

... et dans les entreprises!

60 % des femmes sont ou seront victimes de violence sexistes et sexuelles au travail. Les remarques indécentes répétées, blagues sexistes, attitudes et gestes non sollicités sont encore le quotidien de nombreuses travailleuses.

Dans les cas d'agressions sexuelles et de harcèlement, les victimes se confrontent trop souvent à des directions qui tentent de leur mettre des bâtons dans les roues. Ici aussi, elles doivent se battre pour que les rôles ne soient pas inversés, leurs agresseurs considérés comme des victimes et elles, comme des coupables...

La ratification de la Convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail de 2019 (première loi mondiale contre les violences sexistes et sexuelles au travail) s'est faite à moyens constants, sans adopter de lois qui auraient permis clairement de valider des droits supplémentaires pour les femmes, ce n'est pas admissible ! Alors que d'autres pays ont pris des mesures comme l'Irlande qui a instauré un congé payé aux victimes de violences domestiques.



Où trouver 3 milliards? Boîte à idées :

- L'augmentation du budget de l'armée dans le projet de loi de finances 2026 est de 6,7 milliards...
- Un nouveau porte-avion nucléaire est en cours de construction en 2025, coût estimé 10 milliards...
- La surtaxe sur les bénéficiaires des grandes entreprises pourrait rapporter de 4 à 6 milliards en 2026 si elle était maintenue.



facebook : @UnionSolidaires
X : @UnionSolidaires
instagram : @union_solidaires
mastodon : @unionsolidaires@syndicat.solidaires.org
telegram : <https://t.me/solidaires>
tiktok : @syndicat.solidaires

Le 6 novembre 2025

Malgré tout, les choses bougent, même si c'est encore trop lent, trop rare.

Les femmes, seules ou dans des collectifs, des associations féministes, avec les syndicats, parlent et dénoncent les faits dont elles sont victimes et ce dans de nombreux domaines : le sport, la culture, les universités, mais également les associations, les partis politiques, les structures syndicales. Aucun milieu n'est épargné par les violences sexistes et sexuelles. Désormais il faut agir, concrètement !

L'extrême droite, ennemi mortel... des femmes !

La montée en puissance des mouvements réactionnaires et masculinistes, en France comme ailleurs dans le monde, représente une menace majeure pour les droits des femmes et des personnes minorisées de genre. Bien que les tentatives de le dissimuler soient nombreuses, le sexisme demeure l'un des fondements idéologiques de l'extrême droite. Certaines femmes s'y engagent ouvertement et défendent ses thèses, tout en promouvant une vision rétrograde du rôle des femmes : celui d'une mère blanche, gardienne des «valeurs traditionnelles» de la France, dévouée à son foyer et soumise à son mari.

L'une des stratégies les plus efficaces de ces partis d'extrême droite consiste à détourner certaines revendications féministes. Ça n'est qu'un moyen de plus pour diffuser, sous une apparence plus lisse, les idées nauséabondes et réactionnaires des fascistes.

Leur propagande mensongère s'appuie sur des thèmes comme les violences de rue ou le harcèlement, qu'ils attribuent exclusivement aux «étrangers violeurs». Derrière cette instrumentalisation des peurs se cache une volonté de contrôler à nouveau les femmes, de les cantonner à un rôle docile et subordonné, loin de toute émancipation politique et sociale.

Solidaires revendique :

- **3 milliards dans le budget consacré à la lutte et la prévention contre les violences sexistes et sexuelles**
- **Des moyens conséquents pour les associations qui luttent et accompagnent les femmes victimes de violences,**
- **l'augmentation du nombre de places d'accueil en hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences conjugales.**
- **Au travail, un droit à 20 jours de congés rémunérés, sans préavis et sans justificatif, destiné à faciliter les démarches nécessaires aux victimes de violences intra-familiales**
- **Des aménagements de travail tels que des droits à la mobilité géographique, fonctionnelle, ou des changements d'horaires en cas de violences conjugales notamment.**
- **L'interdiction de sanctions et du licenciement des femmes, et des minorités de genre, victimes de violence.**
- **Le renforcement des services de soins, de justice et d'accompagnement socio-éducatif compétent en matière de violences intra-familiales.**
- **Une reconnaissance des violences intrafamiliales pendant le télétravail en accident du travail.**
- **De faciliter les démarches de déclaration (plaintes, signalements, information à l'employeur) afin d'éviter la répétition des entretiens où les femmes et l'ensemble des victimes doivent exposer les faits de violences intrafamiliales.**
- **La formation des salarié-es et des différents acteurs de la prévention et de l'encadrement à la lutte et la prise en charge des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles**
- **La reconnaissance de toutes les violences au travail**
- **Une véritable prévention avec la mise en place effective et non détournée de l'EVARS (Éducation à la Vie Affective Relationnelle et à la Sexualité).**

SOLIDAIRES APPELLE À PARTICIPER MASSIVEMENT AUX MANIFESTATIONS ET RASSEMBLEMENTS AUTOUR DE LA JOURNÉE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES!

Union
syndicale

Solidaires

